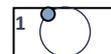


PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS spécialité Educateur sportif mention activités équestres



1 DEFINITION DU METIER

Le(la) moniteur(trice) encadre tous les publics dans toutes les disciplines équestres, de l'initiation poney cheval à l'approfondissement. Il exerce son activité en autonomie dans le respect du présent référentiel. Conformément à l'article L. 212-1, il garantit notamment la sécurité des publics dont il a la charge ainsi que des tiers concernés. Il/elle participe au bon fonctionnement et à la qualité d'accueil de l'établissement d'activités physiques ou sportives pour lequel il/elle travaille, notamment par l'entretien de la cavalerie et de son niveau de dressage, et la maintenance du matériel et des installations. Il/elle contribue à la promotion des activités équestres. Il/elle exerce son métier, seul(e) ou en équipe, en tant que salarié, travailleur indépendant ou dirigeant au sein d'entreprises, d'associations ou de services publics.

2 LES PREREQUIS SONT :

- H - être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - H - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - H - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - H - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - H - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - H - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
 - H - présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
 - H - satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie :
 - Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié
 - Test B - Test technique : B1, B2, B3
- Détail : <https://www.sports.gouv.fr/activites-equestres-550>

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

Conduire un projet, des progressions, des séances :

- d'animation équestre ;
- d'initiation poney cheval ou d'approfondissement dans les activités équestres ;
- de découverte du rapport homme/cheval ;
- de sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté.

Participer :

- au travail, à l'entretien et au bien-être des équidés utilisés ;

Dernière mise à jour du document le 23/11/2022

- à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations ;
- à l'organisation et à la gestion des activités ;
- à l'accueil des publics et à l'animation de la structure ;
- à la promotion des activités.

D'une manière générale, le(la) moniteur(trice) assure en autonomie des activités d'encadrement, d'enseignement et de préparation à la compétition sur l'ensemble du champ des activités équestres. Il/elle peut être amené(e) à collaborer au sein d'une équipe



4 CONTENU DE LA FORMATION

Le public :

Typologie et caractéristiques des différents publics
Le groupe (encadrement, dynamique, gestion de conflits...)
Santé et prévention (maltraitance, conduites à risques...)

L'éducateur :

La posture d'éducateur (éthique, déontologie, responsabilité éducative)
Gestion de la sécurité (lieux de pratique, matériel, avant pendant et après la séance)
Conduite à tenir en cas d'accident
Responsabilité (civile, pénale, assurances, obligation de diplôme et de déclaration)

L'enseignement :

Pédagogie fondamentale
Etapas d'apprentissage moteur
Différents courants et méthodes pédagogiques
Théorie de l'information
Fondamentaux de l'équitation et difficulté de la tâche motrice
Méthodes pédagogiques
Adaptation et régulation
Évaluation et bilan de fin de séance et de cycle

Programmation et planification : (analyse, notion d'objectifs, progression pédagogique, plan fédéral de formation, conception de séances et plan de formation)

Mise en œuvre :

Observation, mises en situation, consignes et observables, animation, optimisation de la performance

Les activités

Attitudes et fonctionnements (mise en selle)
Les disciplines équestres : connaissance et enseignement
Les diplômes (galops, poney, pleine nature, degrés, savoirs éthologiques)
Compétition (jugement, principes de construction de pistes, règlements sportifs)
Les activités d'extérieur

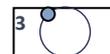
Soins et entretien de la cavalerie :

Anatomie et physiologie
Psychologie et éthologie
Soins

Travail de la cavalerie :

Dernière mise à jour du document le 23/11/2022

Culture équestre
Evaluation de la cavalerie
Débourrage
Travail à pied
Travail sur le plat
Travail à l'obstacle
Travail sur cross et à l'extérieur
Entraînement du cheval
Enrênement et embouchures



Organisation et gestion :

Management (fonctionnement d'un centre équestre, rôles et fonction, droit du travail.)
Environnement
Règlementation
Gestion
Nouvelles technologies

Animation et promotion :

Projet (méthodologie de projet, projet d'établissement, projet pédagogique, projet sportif)
Promotion et accueil (communication commerciale, démarche qualité, labels FFE, techniques d'accueil, relation client)
Animation (programmation, planning)

5 DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

La durée totale de la formation est de 1582 heures sur 12 mois pour une formation par l'apprentissage ou parcours complet :

- H** 721 heures en organisme de formation
- H** 945 heures en entreprise

Elle débute le 23 septembre 2024 et se termine le 2 septembre 2025.

Les horaires sont du lundi au vendredi (se référer au planning) de 8H30 à 12H00 et de 13h30 à 17H00 chez HUI FORMATIONS à Pau, au 5 allée Buffon et 2 impasse du gabas à Saint Laurent de Bretagne.

Les jours en OF sont les lundi, mardi jeudi. Les lundi et mardi sont dédiés à la pédagogie d'enseignement, l'environnement du métier à l'initiation et approfondissement technique.

Les jeudi matin sont dédiés au projet d'animation à concevoir et mettre en place dans la structure. Le jeudi après midi est dédié à l'individualisation de parcours. Cette individualisation est destinée aux apprenants qui auraient besoin d'un accompagnement spécifique, qu'il soit ponctuel ou permanent.

La formation est organisée en continu et est personnalisable selon les parcours professionnels de chaque candidat.

Le nombre de stagiaires prévu en OF est de 8 minimums et de 12 maximums.

Une Attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire en fin de formation.

Les candidats capitalisant la totalité des unités capitalisables de la certification, seront présentés en jury plénier. Celui-ci statuera sur la validation du diplôme. La délivrance du diplôme se fera sur demande par recommandé à la DRAJES.

6 QUALITE DES FORMATEURS

Nicolas HUI BEES 1 Coordinateur UC1,2,3,4
 Claire RONDET BEES1 UC3, Equihandi
 Elisabeth HUI BEES1 UC1,2,3,4A
 Alexandra BORDES UC3 Ethologie
 Léa ISSON BPJEPS AE UC3, Attelage
 Sonia JOUVE BEES 1 Equitation UC3, western
 Céline GANTEAUME BPJEPS UC1 et 2, + secourisme



7 MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Le champ d'intervention va correspondre à un encadrement en autonomie, ainsi, pour s'adapter aux conditions professionnelles futures, les méthodes de travail sont :

- Gestion d'une cavalerie d'écurie (centre technique de formation)
- Gestion de l'entretien des écuries
- Gestion de l'entretien, soins (dont alimentation) des équidés
- Encadrement d'un groupe de compétiteurs
- Gestion du milieu rural

Ces sessions de travail se feront :

- En observation par groupe (tous) et par petit groupe
- En action par groupe (tous) et par petit groupe
- En action par binôme
- En action seule mais à deux dans l'écurie

De plus, le stagiaire devra :

- Préparer
- Monter
- Encadrer

La méthode sera ainsi la même :

- Observation en groupe (tous)
- Observation en petit groupe (3-4) et individuelle
- En action par petit groupe (3-4)
- En action seul (mais avec un binôme en support)

Les moyens pédagogiques sont :

- Matériels :
 - ✓ 1 salles de cours (70m²)
 - ✓ Vidéoprojecteur
 - ✓ Tableau blanc Paper-Board
 - ✓ Carrière
 - ✓ Manège
 - ✓ Ecurie à 43 boxes
- Supports :
 - ✓ Cours envoyer par mail
 - ✓ Support bibliographique (article, revue...) Livres

Les méthodes pédagogiques sont :

- Technique :
 - ✓ Face à face pédagogique
 - ✓ Travaux Dirigés (petit groupe)
 - ✓ Cours Magistral (toute la promo)
 - ✓ Tutorat (Elève par élève)

- Technique directe :
 - ✓ Etude de cas



8 ÉVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Des évaluations dites « formatives » sont prévues en cours de formation.

Ensuite dans les 2 derniers mois, les évaluations officielles commencent dont voici le référentiel :

8.1 REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Objectif terminal d'intégration	Objectif intermédiaire	Modalités de certifications (extraits de l'article A212-52 du code du sport et de l'annexe II de l'Arrêté du 21 septembre 2018)
UC 1 Concevoir un projet d'action	Analyser les enjeux du contexte professionnel	Projet de perfectionnement sportif : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transmission par le candidat d'un dossier de 20 pages hors annexes, dans les conditions fixées par le DRAJES, analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif dans les sports équestres, assortie de son évaluation. ➤ Soutenance orale d'une durée de 20 minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo. ➤ Entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
	Formaliser les éléments du projet d'action Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action	
UC 2 Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	Animer une équipe de travail	
	Promouvoir les actions programmées Gérer la logistique des programmes d'action Animer la démarche qualité	
UC 3 Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les sports équestres	Conduire une démarche d'enseignement	Conduite d'une séance d'apprentissage (modalité A) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite de tout ou partie d'une séance <ul style="list-style-type: none"> • Thème, niveau et public précisés au candidat par les évaluateurs dans la discipline choisie par le candidat ; • 4 cavaliers au moins, de niveau ≤ Galop 4 ; • 30 mn maximum ; (le candidat dispose d'1 heure pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers). ➤ Entretien de 15 mn maximum. Conduite d'une séance d'optimisation (modalité B) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite de la séance, dans la discipline choisie par le candidat <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'un couple de niveau Amateur ou équivalent – 10 mn maximum • Présentation par le candidat de son diagnostic et formulation des objectifs de séance - 5 mn • Conduite de séance d'optimisation – 30 mn maximum ➤ Entretien de 15 mn maximum.
	Conduire une démarche d'entraînement Conduire des actions de formation	
UC 4 Encadrer les sports équestres en sécurité	Réaliser en sécurité les démonstrations techniques	Démonstration technique commentée <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation de la démonstration technique, dans la discipline choisie par le candidat <ul style="list-style-type: none"> • Exposé par le candidat des difficultés techniques présentées (proposition complétée le cas échéant par les évaluateurs) – 5 mn maximum • Présentation des difficultés techniques de niveau Amateur 2 minimum – 10 mn maximum • Analyse de la prestation et formulation d'objectifs de travail – 5 mn maximum • Réalisation de la séance de travail commenté – 20 mn maximum ➤ Entretien de 15 mn maximum.
	Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers	

